

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 22 (1960)
Heft: 7

Rubrik: La page des nouveautés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La page des nouveautés

Andaineuse montée sur la barre de coupe

La technique de récolte des céréales selon laquelle on les dispose en andains continus, au lieu d'en faire des gerbes, s'est également introduite chez nous (moissonnage - andainage - battage ou moissonnage - andainage - hachage / battage). Elle consiste comme on le sait à faucher le blé à une certaine hauteur (10 à 20 cm au-dessus du sol) et à laisser sécher l'andain ainsi récolté sur les éteules. Dans le premier cas susmentionné, l'andain est repris par une moissonneuse-batteuse dont le dispositif de coupe a été remplacé par un ramasseur. Dans le second cas, il est repris par une récolteuse à fourrages. Le hachage subi par la céréale équivaut presque à un battage. Elle doit passer ensuite soit dans une batteuse spéciale pour céréales préhachées, soit dans un nettoyeur-séparateur.

Lorsque le blé a atteint le stade de la maturité jaune, il est coupé par temps favorable. Le fait qu'il repose sur les éteules, à une certaine distance du sol, permet aux tiges et aux épis de se déshydrater rapidement. Par temps humide, les risques de germination du blé disposé en andains ne sont pas très graves si les andains ont un volume relativement réduit, s'ils reposent bien sur les chaumes et sont placés perpendiculairement aux lignes de semis. Lorsque la récolte est sale, les verts se trouvant dans l'andain se flétrissent vite et ne constituent pas une source d'ennuis lors du battage.

Cette méthode permet de récolter quelques jours plus tôt qu'avec la moissonneuse-batteuse, et la qualité du grain, comme celle de la paille, est bien meilleure. D'autre part, le champ se trouve libéré plus tôt pour la culture dérobée subséquente. Par temps instable, le blé est à faucher avant sa maturité complète. Ajoutons que les andains se montrent largement insensibles aux chutes de pluie, épis et tiges étant de nouveau secs déjà quelques heures après l'orage. L'andaineuse s'utilise également pour récolter le colza.

L'achat d'une telle machine représente toujours une certaine dépense et sa polyvalence est plutôt limitée. C'est pour ces raisons qu'une fabrique (Stockey & Schmitz) a eu l'idée de construire une andaineuse plus simple — c'est-à-dire amputée de son dispositif de coupe — et de la concevoir de telle façon qu'elle puisse être montée sur la barre faucheuse portée des tracteurs. Cette nouvelle andaineuse simplifiée coûte bien moins cher que l'andaineuse que l'on connaissait jusqu'à maintenant. Elle offre en outre l'avantage supplémentaire de permettre au conducteur du tracteur de surveiller le travail qu'elle fournit sans qu'il ait besoin de se retourner pour cela. Aucune modification ne doit être apportée à la barre de coupe du tracteur. La mise en place et l'enlèvement de cette andaineuse (ou dispositif andaineur) peuvent être exécutés en quelques minutes. Terminons en disant que son entraînement est assuré par l'arbre de prise de force du tracteur. H.St.



Tracteur dont la barre faucheuse portée a été équipée d'un nouveau dispositif andaineur pour la récolte des céréales. Ce dispositif constitue une exécution simplifiée de l'andaineuse connue jusqu'à présent.

Abri relevable pour tracteurs

On ne monte plus sur les tracteurs modernes par-derrière, mais par-devant, plus exactement dit par le côté. Les abris installés jusqu'à présent ne peuvent donc plus être utilisés. Aussi les fabriques spécialisées ont-elles réalisé maintenant des abris appropriés, qui correspondent aux conditions actuelles. Le nouveau type d'abri représenté ci-contre comporte un pare-brise panoramique pouvant se relever très facilement grâce à des ressorts compensateurs. La protection latérale est à rabattre de côté au préalable. Le fait qu'il est possible de relever le pare-brise se montre également utile lorsqu'on désire surveiller le travail fourni par les instruments accouplés à l'avant du tracteur. Le toit et les protections latérales sont en tissu synthétique (perlon) ayant subi un traitement approprié pour le rendre encore plus résistant aux intempéries. Pour la saison froide, des protections complémentaires ont été prévues afin d'isoler totale-

ment le conducteur, ce qui lui permet d'autre part d'être chauffé par la chaleur se dégageant du moteur.

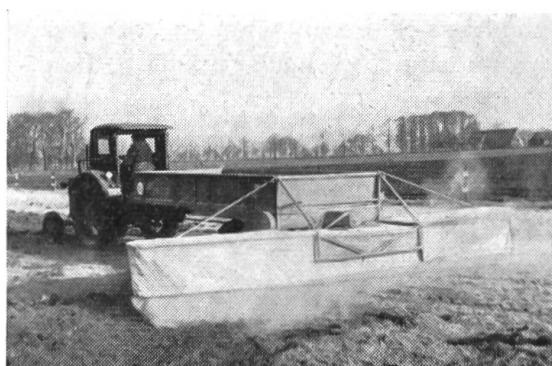


Le pare-brise de cet abri se relève sans effort au moment où l'on veut monter sur le tracteur.

Distributeur d'engrais monté sur l'épanduse de fumier

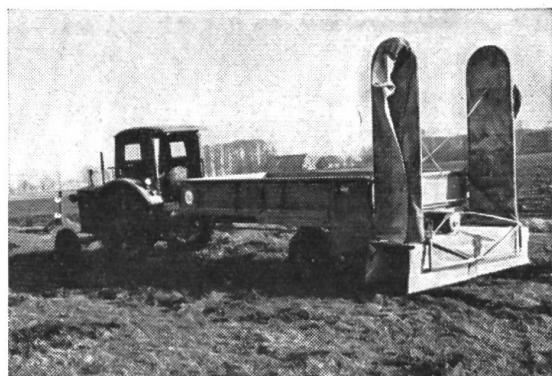
Il s'agit ici d'un distributeur d'engrais du type à épandage centrifuge. On sait que ces distributeurs jouissent d'une faveur croissante, ce qui est depuis longtemps le cas des épandeuses de fumier. Le distributeur d'engrais «Rotina» représenté ci-contre constitue une solution entièrement nouvelle, du fait qu'il a été prévu pour être installé en lieu et place du mécanisme de distribution des épandeuses de fumier. En enlevant donc ce mécanisme pour le remplacer par le distributeur d'engrais «Rotina», l'épanduse de fumier, qui peut s'utiliser aussi comme simple remorque à usages multiples, voit sa polyvalence s'accroître encore. Cette nouvelle possibilité d'emploi pour l'épandage des engrais se montre particulièrement intéressante lorsqu'il s'agit de procéder aux chaulages, d'importantes quantités de chaux pouvant être alors chargées sur l'épanduse de fumier. Au moment où celle-ci se met en marche, l'engrais chimique (ou la chaux)

est conduit dans une auge, où des vis sans fin, fonctionnant comme mécanismes épandeurs, le projettent au dehors. Le distributeur d'engrais porté «Rotina» a été pourvu d'un écran limiteur de projection qui restreint la largeur de travail à 6 m tout



Le distributeur d'engrais porté «Rotina» se monte à la place du mécanisme épandeur des épandeuses de fumier. Le voici en position de travail.

en garantissant un épandage régulier. Cet écran, formé d'un fin treillis de cuivre recouvert de toile à voiles, est particulièrement résistant. L'entraînement du dit distributeur d'engrais à épandage centrifuge est assuré par la prise de force du tracteur au moyen de l'arbre de transmission transversant monté sous l'épandeuse de fumier. Le raccordement de cet arbre au mécanisme distributeur se fait à l'aide d'un arbre à cardans. Les quantités épandues par hectare peuvent varier de 100 à 2000 kg grâce aux possibilités de réglage prévues (obtention de trois débits différents).



Le distributeur d'engrais porté «Rotina» en position de transport.

Un accident! — Que faire?

Le Bureau suisse d'études pour la prévention des accidents donne les quelques conseils suivants, qui n'ont rien d'inédit, mais qu'il est bon de répéter de temps en temps, et que nous soumettons aux méditations de nos lecteurs.

Bien souvent un accident est encore aggravé parce que personne, dans l'affolement du premier moment, ne sait exactement ce qu'il faudrait faire. Les secondes deviennent des minutes, les minutes deviennent des heures! Quelles erreurs pourrait-on éviter si l'on suivait les quelques règles simples que voici:

1. Demeurer calme et correct.
2. Ne soigner sur place ou ne conduire chez le médecin que les blessés visiblement hors de danger.
3. Ne pas modifier la position des personnes grièvement blessées; desserrer les vêtements, requérir l'ambulance. Le No. 11 du téléphone vous renseignera sur ce point.
Les blessés inanimés sont couchés sur le flanc ou sur le ventre afin qu'ils ne s'étouffent pas en aspirant leur propre sang.
4. Aviser la police (mais seulement lorsque l'aide aux blessés est organisée). On peut l'atteindre par l'intermédiaire du No. 11 (ou 17 dans les villes).
5. Marquer provisoirement l'emplacement des véhicules et des corps avant de les déplacer.
6. Si l'accident n'a causé que des dégâts matériels — mais seulement dans ce cas-là — il n'est pas absolument nécessaire de faire appel à la police. Si les dommages sont d'une certaine importance, mieux vaut appeler la police pour un constat officiel des faits. Seuls les simples «froissements» de tôle se liquident entre les intéressés.